**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Effondrement d'un échafaudage à Prilly

Le Conseil d'État exprime sa vive émotion et son soutien aux victimes et à leurs familles

Le Conseil d'État a appris avec émotion le tragique accident survenu dans la matinée sur un chantier de construction voisin de la gare de Prilly-Malley. Il adresse ses condoléances aux proches des victimes de l'accident et un message de soutien et de réconfort aux blessés.

La Police cantonale a communiqué les détails connus de l'accident survenu à 9h22 ce vendredi matin sur le chantier de construction de la surélévation de l'ensemble Malley-Lumières, à Prilly. Plusieurs ouvriers se trouvaient sur l'échafaudage au moment de l'accident. Plusieurs victimes sont à déplorer. La Cellule psychologique vaudoise et l'Equipe de soutien d'urgence ont pris en charge une vingtaine de personnes impliquées non blessées et les proches des victimes.

Ému, le Conseil d'État exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes et tient également à assurer son soutien et son réconfort aux personnes blessées dans l'accident et à leurs proches, ainsi qu'aux entreprises concernées et leurs employés.

Le Gouvernement témoigne sa reconnaissance au personnel des services d'urgence qui œuvrent sans relâche et dont le travail n'est pas encore terminé.Il salue également le travail de la Cellule psychologique vaudoise et l'Equipe de soutien d'urgence qui ont pris en charge une vingtaine de personnes impliquées non blessées et les proches des victimes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 12 juillet 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
CHANC, Michel Staffoni, chancelier d'Etat